



Compte-rendu de la CAP Techniciens supérieurs du développement durable

24 octobre 2012

La CAP est présidée par Brigitte THORIN - Adjointe au sous-directeur de la modernisation de la gestion statutaires

Déclaration des élus CFDT

Aujourd'hui la majorité des représentants des personnels réunis autour de cette table sont des TSDD. Beaucoup d'entre nous ont dénoncé les faiblesses de notre nouveau statut et certain ont pris conscience que ce statut négocié pour l'ensemble des personnels de catégorie B des trois fonctions publiques dépassait les clivages catégoriels et corporatistes, que son amélioration dépassait les frontières de notre ministère et que l'évolution ne pourra se traiter qu'au niveau de la Fonction publique. Notre rôle aujourd'hui est de le faire vivre, de lui donner des règles et des critères de gestion permettant de donner à un maximum d'agents un bon déroulement de carrière.

Le travail à entreprendre est important.

Lors de la présentation du décret au CTM du 14 février 2012, le ministère, dans une note d'accompagnement de la mise place du décret statutaire avait pris un certain nombre d'engagements :

- multiplication par 1,5 de la clause de sauvegarde pendant 2 ans
- volonté de conforter le pyramidage du corps principalement composé de deux niveaux de grade sensiblement équivalents.
- la promotion en 5 ans en second niveau de grade des $\frac{3}{4}$ des agents reclassés dans le premier niveau de grade. -
- la réalisation d'un examen professionnel exceptionnel d'accès au corps des ingénieurs portant sur 250 postes.

Pour la CFDT ces mesures sur lesquelles le ministère s'est engagé devront être effectives pour 2013.

Ces mesures restent pour nous insuffisantes, de nombreux points restent à négocier, en particulier :

- o l'accès des catégories C à ce nouveau corps qui ne doit pas se limiter au 1er niveau de grade,
- o l'évolution des anciens contrôleurs principaux des TPE ayant atteint ce grade par examen professionnel et qui doivent pouvoir passer au 3^{ème} niveau de grade par tableau d'avancement,
- o le régime indemnitaire proposé qui manque complètement d'ambition et ne répond pas à nos attentes. L'écart entre les TSDD, les TSPDD et les TSCDD devrait être aussi significatif que ceux des catégories A techniques.

Au-delà de ce nouveau statut, nous voulons aborder les recrutements 2013 qui devront répondre à un départ à la retraite important de techniciens supérieurs du développement durable.

A la lecture des listings nous pouvons estimer que plus de 1000 agents prendront leur retraite en 2013. Il faut rajouter à ces départs plus de 500 postes qui resteront vacants après cette CAP.

Les personnels en place vont se retrouver dans des situations de travail beaucoup plus difficiles et génératrices de davantage de souffrance au travail. Lors du CTM du 28 septembre 2012, la ministre nous a répondu qu'elle prendrait en compte le problème de recrutement 2013.

Nous demandons une réunion spécifique sur ce point, avant que la DRH n'apporte une réponse à la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Madame la présidente, les représentants CFDT, élus à cette CAP, ne manqueront pas de suivre les évolutions de ces dossiers et de tenir les TSDD informés des suites qui y seront données.

Je vous remercie.

Réponse de la présidente aux différentes questions des OS

Le mode de fonctionnement, les modalités respectent les conditions réglementaires.

Elle renvoie aux instances sur les points concernant les déconcentrations, le régime indemnitaire.

Les PV des précédentes CAP

le retard est dû à des choix privilégiant l'opérationnel.

Les notions de publication des postes

C'est une donnée de ce ministère qui nécessite de gérer les sureffectifs. La notion de plafond d'emploi est légitime et nous serions critiqués si nous ne les respectons pas.

Le corps des TSDD

le travail n'est pas terminé. Une réunion se tiendra pour travailler sur la réalisation de la charte du corps. Permettre à tous les TSDD un déroulement de carrière dynamique.

Le paiement des HS sur les TSDD se poursuivra dans les mêmes conditions que celles qui existaient avant la fusion.

Un calendrier doit permettre tous les changements d'échelon avant la fin de l'année. La prime exceptionnelle pour rattraper le retard de la sortie de NES sera payée d'ici la fin de l'année, en tenant compte des difficultés liées à la paye de décembre 2012.

Approbation du règlement intérieur

C'est le règlement intérieur type de 1982. Les suppléants seront tenus informés de la tenue de la CAP par une convocation. Ils pourront être pris en charge pour leurs déplacements.

Vote :

9 CGT 6 FO 5 UNSA 3 CFDT

UNSA et CGT abstention — FO contre — l'administration et la CFDT pour

Mutations du 2^{ème} niveau

Règles de mobilité des anciens corps.

Les CAM 1er niveau et les CPTPE peuvent postuler sur le 2^{ème} niveau.

Les CAM de 2^{ème} niveau peuvent, dans le cas de problèmes sociaux, être affectés en surnombre.

Pour les PNA ou détachements entrants, ne seront étudiées les mobilités qu'au bon niveau de grade.

Mutation des techniciens supérieurs du développement durable

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er janvier 2013

Nom	service d'origine	service d'accueil
Fabrice MARCIEN	CETE Mèd.	DIR Mèd. Dist Alpes
Michaël MANETTA	SN NE	SN NE Sub. Givet
Stéphanie LUMINEAU	DDTM 06	DDTM 13
Lionel DOUZAL	DDT 91	DREAL 13
Dominique VIAL	SN RS	DIRM 13 (en détachement)
Éric POLI	DIR Mèd.	DIR Mèd.
Franck JACQUET	DDTM 76	DIR Mèd
Pascal ADAM	DIR Mèd.	DIR Mèd.
Nadia BEKKOUCHE	CETE Lyon	CETE Mèd.
Fabien VALLIERE	CNPS	CETE Mèd.
Édith MIREMONT	DRIEA	CETE Mèd.
Patrick DEMANGE	SN Strasbourg	CETE Mèd.
Caroline MARTEAUX	DDT 89	DDTM 17
Alain VIROT	C.G.2A	DIRM Corse Sud au 1/11/2012
Clovis PEUREUX	DREAL CA	DDTM 2B
Serge CORVINO	CIFP Macon	DREAL 21 (Sous réserve CAP SACDD)
Denis SALAUN	SN RS	DDTM 22
Delphine DELAGE	DIR Atl.	DREAL Aquitaine
Magali BOUDET	DIR NO	DDT 27
BOURILLON	DIR O	DREAL Bretagne
Ludovic CABON	DIRM Le Havre	DIRM Nantes
Lionel DOUZAL	DDT 91	DDT 31
Sébastien GRAU	DDT 18	DDT 31
Damien FINKLER	DDTM 13	DDT 31
Johan LAVIELLE	DRIEE	DDT 31
Frédéric BOUZOU	DREAL MP	DREAL MP (sous rés. poste vacant)
Christophe BOURNET	DRIEA	DIR SO
Romain LAPEYRERE	? ..	DIR SO
Abdou RACHADI	DEAL Mayotte	DIR SO
Vincent CARBONELL	DDTM 33	DDTM 33
Aurore BASCOUERT-ARBEILLAT	CETE SO	DIRM 33
Gwenaël BUISSEUIL	DDT 95	CETE SO
Florent COLLIN	DDT 95	CETE SO
Philippe JULIEN	DIR SO	CETE SO au 1er mars 2013
Cédric MALLARTE	CETE Norm.	CGDD Rennes sous rés. Justificatifs
Sandrine MARY	DIR Ouest	DDTM 35
Pierre BARTHELEMY	STRMTG	DREAL RA
Anthony WYBO	DREAL CA	STAC
Frédéric SMATI	DDT 38	DREAL 69 UT 38 DDT 38 doit proposer un poste
Patrick GUICHARD	DIR Ouest	DDTM 44
Dominique LABATUT	DREAL PL	DREAL Pays de Loire
Daniel MARINHO	DREAL Centre	DDT 45
Jean-Luc GILLE	DDTM 14	DDTM 50 au 1er mars 2013
Anthony FENOUX	DDTM 50	DIR NO
Audrey COSTE	DDT 51	DDT 51
Karine RAGAZZOLI	DDT 51	DDT 51
Sébastien CHARLES	DDT 51	DDT 51
Michel CARDOT	DDT 51	SN S
Éric COLON	DIR E	CETE E
Mylène BIGNON	DREAL Bretagne	DREAL Bretagne
Marc NICOT	DDT 58	DDT 58
François DEWILDE	DIR NO	DDTM 59
Sabrina CEVALIER	SN NPC	DREAL NPC sous réserve avis origine
Yannick BAMP	DREAL NPC	DREAL NPC

Mutation des techniciens supérieurs du développement durable (suite)

Nom	service d'origine	service d'accueil
Michel CUISSET	DIR N	DIR N au 31/01/2013
Laurent DEVROE	DIR N	DIR N
Sylvie BOITEL	DIR N	DIR N à l'étude
Aurélien AGUIRRE	CETE NP	ENTE Valenciennes
Valérie PINEAU	DDTM 62	ENTE Valenciennes
Grégory CODRON	CETE NP	CETE NP
Jamila BOURRICH	DIR N	CETE NP
Benoît CERZO	DREAL NPC	SN NPC
Patricia BAY	SN NPC	SDN NPC
GLORIEUX	SN NPC	SN NPC
Loïc LAMOTTE	DDT 02	DDT 60
Olivier SILLAUME	CETE NP	DDTM 62
Max TONDEUR	DDT 02	DDTM 62 (à l'étude sur avis)
Manuel HERENG	DDTM 80	DDTM 62 (à l'étude sur avis)
Stanislas MARKWITZ	DIR N	DDTM 62
Jean-Paul LANDREIN	SAM Polynésie	DIRM Le Havre/VR Armoise
Nathalie NGUYEN	DDTM 34	DDTM 66
Thomas CLAPIES	? ..	DDT 67
Geoffroy SINGER	DDT 67	DREAL Alsace
Samuel-Gilles ANDRE	DDE 972	CETE Est Labo Strasbourg
Hervé DEMICHEL	DDT 01	ENTPE
Jean-François COGNET	CETE 69	SNIA 69
Julien CANTIN	DDT 51	DDT 69
Rachid DJEMAOUI	DDT 69	DREAL RA
Laurent RUCAR	DREAL NPC	DREAL RA CERTU au 1/03/2013
Saad SENOUCI	CETE 69	CERTU
André GARMONT	DDT 01	SN 69
Antoine LOPINTO	? ..	SN RS
Christelle COLIN	? ..	DDT 58
Isabelle GASTELLIER	DDT 69	DDT 71
Vincent BELOFF	DDT 27	DDT 71
Unal SAHIN	DIR CE	DIR CE
Philippe MAUGER	? ..	SN RS
Emilie GAILLARD ROCHE	DREAL RA	DIR CE
Patrick JUDAS	DIR CE	DIR CE sous réserve poste vacant
Said ABDALLAH	SNIA	SNIA 75
Laurent BROUDISSOU	DDT 91	DRIEE
Xavier FROMAGEAU	SN S	SN S
Alain BOURDON	DDTM 76	DIRM Le Havre
Laurent CARPENTIER	DIR NO	CETE N au 1/03/2013
Julien LE COINTRE	CETE N	CETE N
Thibault MESLE	CETE N	CETE N
Lenaïc BARON	SETRA	IFSTAR
Béatrice DESRUES	SN S	IFSTAR
Patrice GUYOT	DRIEA	DRIEA
Yahya NAIT SRIR	DRIEA	DDT 78
Perrine MICHEL	DDTM 80	DREAL P
Xavier GAU	DDTM 11	DIR SO Dist Est
Norredine HIRECHE	DRIHL	DDTM 83
DE PELLEGRIN	DDTM 40	DDTM 83
Denis CLAVIER	DIRM Le Havre	DIRM 13 poste à l'étude 1/3
Mathias LEFRANC	DIR Mèd.	DIRM 13 poste à l'étude 1/3

Mutation des techniciens supérieurs du développement durable (suite)

Nom	service d'origine	service d'accueil
Laurent VISCAINO	DIR Mèd	DIRM 13 poste à l'étude 1/3
Olivier MAURY	DDTM 85	DDTM 85
David HILLAIRE	C.R. Bretagne	DDTM 85
Emmanuel ROLLAND	DDTM 85	DDTM 85
Philippe DARGORN	SAM Nouv. Cal.	DIRM Nantes au 1/3/2013
Vincent DOSDA	DDT 86	DREAL P. C .
Claude MIRE	DSCR	DREAL P.C.
Marina FAVROT	DDT 95	DREAL 87 à l'étude
Pauline JACQUEMINET	CETE SO	DRIEA
Thierry DESGAGES	DGALN	SG 92
Jean-Baptiste RODRIGUEZ	DSCR	SG 92
Julien DETEVE	SETRA	DGITM
Youssef SOULAIMANA	DGAC	DRIEA
Mourtadhoi MIKIDADI	DEAL Mayotte	DRIEA
Christine SOULIE	DRIEA	DRIEA
Benjamin GRANGER	SN Seine	DRIEA
Fernando CASTRO	DRIEA	DRIEA
Lionel MILLELIRI	DRIEA	DGAC
Arnaud DUBOURG	STAC	STAC/AN
Laurent PLISSON	SN TOULOUSE	DM Martinique
Eric LACOSTE	DDTM 13	DM Martin. sous réserve CAP SACDD
Dominique BRUNO	DEAL GUYANE	DEAL GUYANE
Charles LOUIS THERESE	? ..	DM 974
Sébastien EYMARD	DEAL MAYOTTE	DTAM 975
Abdelwahab DJOUBA	DDT69	DEAL MAYOTTE
Gael MARTI	DDT31	DEAL MAYOTTE
Bruno GREZILLER	DDT17	DEAL MAYOTTE

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef

Ont reçu un avis favorable de la CAP avec une date d'effet au 1er janvier 2013

Nom	Service d'origine	Service obtenu
Henri DUPONT	DDT 54	SN nord 08
Michel DACHAR	DDTM 11	DDTM 11
Rémy LEOTARD	DDTM 13	DDTM 13
Stéphane TOURAUD	DDTM 13	CPII 13
Cyril ANTOLIN Y VEGA	DIR MED	SN Rhône Saône - 13
Jacky LECORDIER	DIR NO	DIR NO - 14
Pascal DALLANCON	DRIEA	DDTM 17 Préfecture
Serge LEFEBVRE	DDT 18	DDT 18
Romuald ROHDES	DIRCO	DIRCO - 19
Jean-Marie AUBERT	DDT 21	DDT 58 dept 21
Serge MOREAU	DDT 89	DDT 58 dept 21
Mathias PIBAROT	SN Rhone-Saone	DDT 58 dept 21 au 1/3/2013
Cédric RIVIERE	DREAL Bourgogne	DDT 58 dept 21
Annick LE REST	DDTM 22	DDPP 22
Hervé ALLENO	DREAL Bretagne	DREAL Bretagne – dept 22
Catherine BONNEFILLE	DDT 31	DDT 31
Rémy DUSSEAUX	DIRSO	DIRSO – 31 sous réserve
Corinne CHAUMEIL	SN Seine	SN Toulouse – 31
Jacques SAVARE	DREAL MP	SN Toulouse 31
Francis LOUVETON	DDT 95	SN Toulouse – 31
Évelyne LECOMTE	DDT 91	DDTM 33
Odile BARON	DDTM 33	DDTM 33
Lydie LORFANANT	CETE SO	CETE SO - 33
Jérôme GRIGNON	DM Martinique	CETE SO - 33

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu
Jean-Claude GUILLON	DREAL Lang.-Rouss.	DDTM 34
Jean-Marc BRONNER	DDT 24	DGTM 35
Franck LECOINTRE	DIRO	DIRO - 35
Marc PILLAULT	DREAL Centre	DDT 37 (à l'étude revoir à CAP 2013)
Jean-Luc SANTONJA	DDT 37	DDT 37
Thierry PAULIN	CPII	CPII – 38 au 1/11/2012
Delphine SUFFISSEAU	CETE Lyon	CETE Lyon
Sébastien GIRAudeau	DDTM 85	DREAL 44 (sous réserve)
Yann AUDEBERT	DDTM 44	CETE Ouest
Jean-Pierre REVERSAT	DIR MC	DIR MC - 84
Aurore FAUCHAS	DRIEA	DDTM 50
Patrick GUILLAUME	DDT 10	DDT 51
Bruno LE BORGNE	DIRO	DDT 53
Thierry COEUR	DIR Est	DIR est - 54
Anne FAVIER	DIR Est	DIR est - 54
Éric NICOLAS	DIR Est	DIR est - 54
Florence CHENU		CIFP Nancy
Bernard THOMAS	CIFP Nantes	DIRM Nantes - 56
David ROGER	DDT 57	DREAL 57
Claude THIEBAUT	CIFP Nancy	SN du nord - 57
Anne VENEL	DREAL Bourgogne	DDT 58
Sylvie DELPIERRE	DDTM 62	DREAL Nord PdC - 59
Philippe CUNIAU	CETE Nord Picardie	C P I I 59
Guillaume CANTINEAU	DDTM 59	ENTE Valenciennes
François MIGLIACCIO	CETE Nord Picardie	CETE Nord Picardie - 59
Franck MORIZE	DDTM 62	DDTM 62
Ana Paula FIDALGO	DDT 03	DDT 63
Thomas GUILLAUME	CETE Lyon	DIR MC - 63
Bruno BAUMSTARK	CERTU	DDT 69
Sandrine DIZIER	CETE Méditerranée	DDT 69
Zo RAKOTONIRINA	SN Rhone Saone	CERTU 69
Alexandre BUTTOUDIN	DEAL Guyane	SN Rhône Saône 69
Pascal GUILLEMELLE	DREAL Rhone Alpes	SN Rhône Saône 69
Franck THOLLET	DIR Centre Est	SN Rhône Saône 69
Stéphanie DELON	CIFP Macon	DDT 71
Marie-France BESSON	DDT 71	DDT 71
Patrice TAILLARD	DIR Centre Est	DIR Centre Est - 73
Mélanie BRUNIE	DIR Centre Est	DDT 74
Patricia FAKHRI	SN Seine	SN Seine - 75
Emmanuel RAIMBAULT	DRIEE	DREAL 76
Véronique LE BRIS	DDT 27	DREAL 76
Émeline GUTIERREZ	DDTM 76	DREAL 76
Jean-Pierre HAILLARD	DDT 27	DIR NO 76
Gérard MINETTE	DDTM 80	DDTM 80
Philippe CLEMENT	DRIEA	DDTM 80
Alain MARTY	SN Toulouse	DREAL 80
Yves LEGUILLIER	DDT 60	DREAL 80
Pierre BLANC	DDTM 80	DREAL - 80
Loïc LEPRETRE	DREAL 80	DREAL- 80
Gilles GINESTET	DIR SO	DIR SO- 81
Francis PEREZ	DIR SO	DREAL 31 sous réserve CAP TSIM
Jérôme POCHON	DREAL PACA	DREAL PACA 13
Emmanuel GABORIT	DDTM 85	DDTM 85

Mutations des Techniciens supérieurs principaux et en chef (suite)

Nom	Service d'origine	Service obtenu
Patrick ROZE	DIR Nord	DREAL 86
Alain DE NAYER	CETE Lyon	DREAL 86
Ginette MONFEFOUL	DREAL Limousin	DDT 87
Jean-Loup CASTELLAN	DREAL Limousin	DDT 87
Frédéric FAUCHER	DIRCO	DIRCO 87
Frédéric PRIOULT	DDT 58	DIRCO 87
Lionel BRIAND	C P I I	SG/SPSS/PSI2
Caroline PICHEREAU	DSCR	CGDD/SDSL/BSEPC Voir avec DSCR
Martine MESGUICH	DSCR	CGDD Voir avec DSCR
Caroline PICHEREAU	DSCR	DGITM
Karim SENOUCI	SG	CPII/CPII
Sylvain LEVEILLE	DRIEA 94	DRIEA 94
Sabrina LANDUREAU	DRIEA 94	DRIEA 94
Cristovao SANTOS	DRIEA 94	DRIEA 94
Christophe GILLET	DDT 89	DEAL 972
Françoise MOISSON	DDTM 85	DEAL 972
Thierry RODIER	DDE 973	DEAL 973 à l'étude
Lydia CONSTANT	DEAL 973	DEAL 973
Aude PAYET	DDT 71	DEAL 974
Jérôme PARIS	DRIEA	DEAL 974
Xavier Nicolas PAYET	DDT 71	DEAL 974
Patrice BROYER	DTAM St-P. Miquelon	CEMA Mayotte 976
Thierry RODIER	DDE 973	DEAL 976

Une fois de plus, nous avons dénoncé le nombre de postes publiés comme étant vacants et qui ne le sont plus le jour de la CAP. Une telle attitude de la part des services marque un véritable manque de respect pour les agents qui ont fait la démarche de postuler sur ces postes. Aujourd'hui, certains postes offerts à la mobilité sont exclusivement ouverts aux personnels situés dans la zone de gouvernance (zone de la région) lorsque qu'il y a du "sureffectif" dans le corps ou le grade considéré. La moindre des corrections serait que cette information figure dans "Mobilité".

Détachements entrants

La CAP a donné un avis favorable à 5 détachements entrants :

Nathalie DEROCHE IFSTAR DREAL 69

Silivélío FAMOETAU FP Nouvelle-Calédonie SAM Nouvelle-Calédonie

Éloïse MERCIER Prefecture de Police DDT 91

Corinne ROBIN DIRECCTE Bretagne DDTM 35

Maud TOUQUET Université Lyon 3 SNIA Atlantique

Détachements autres corps MEDDE

4 Contrôleurs des affaires maritimes ont sollicité leur détachement en tant qu'informaticiens dans le corps des TSDD.

Après un long débat, la présidente de la CAP a demandé aux organisations de voter sur les détachements.

Alors que la CGT, FO et l'UNSA votaient contre leur détachement, la CFDT a voté pour en expliquant que la DRH, dans le cadre d'un groupe de travail sur le NES, avait donné son accord, à notre demande, sur leur détachement. Suite à ce vote la présidente a décidé de différer l'avis de la CAP.

Nous avons voté sur deux autres demandes de détachement dans le corps des TSDD :

Julien DUVAL SACDD à la DRIEE/UT 92 – Vote : CGT, FO ne prennent pas part au vote, UNSA : contre – Administration , CFDT : pour : l'avis est favorable.

Fabien MASSON : IPCSR à la DIRM Sud Atlantique CSN La Rochelle – Vote pour : Administration –
Contre : CGT – Abstention : CFDT, FO, et UNSA . L'avis est favorable.

Intégrations MEDDE

Denis CLAVIER Ministère de la Défense DIRM Manche Est
Axel DANSSAERT Ministère de la Défense DIRM Méditerranée
Ludovic DAOULAS Ministère de la Défense DDTM 76
Stéphane HOREL Ministère de la Défense CETMEF
Vincent LEBOEUF Ministère de l'Intérieur DDTM 14
Rémi SERNY France Télécom SG/SPSSI/ATLA

Résultat du vote : unanimité

Intégrations directe MEDDE

Emmanuel BERT Ministère de la Santé SETRA
Michel IMART Ministère de l'Intérieur CETMEF

Résultat du vote : Pour : CFDT, CGT, UNSA, Administration - Abstention : FO

Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces qu'ils disposent d'éléments avant la CAP !
prochaines CAP conjointes : 26 et 27 février 2013

Louis DAT (louis.dat@aviation-civile.gouv.fr)	SNIA	04.42.33.77.89
François BATIOT (francois.batiot@vendee.fr)	DDTM de Vendée	02.51.44.32.79

La CFDT vous propose un observatoire des rémunérations

Combien gagnons-nous réellement ? Comment évoluent nos rémunérations ? La CFDT lance une grande enquête Orion (Observatoire des rémunérations) auprès de l'ensemble des salariés (Fonction publique, privé, associatif,...).

Chaque participant peut laisser son adresse mail. Dans le strict respect de la confidentialité des informations, la CFDT lui offre la possibilité d'accès à une page individuelle pour comparer sa rémunération par rapport à son âge, sa catégorie professionnelle, les revenus de son secteur, etc.

Le questionnaire demande moins de **10 minutes**. Pour le remplir, munissez-vous :

- 1) du bulletin de paie de mars 2012 (pour indiquer le net à payer),
- 2) du bulletin de paie de décembre 2011 (pour indiquer le cumul net imposable 2011).

Rendez-vous dès maintenant, et avant le 17 juin, sur www.nossalaires.fr